

**COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION
URBANISME-AMÉNAGEMENT COMMUNAL DU 18 JUILLET 2023**

Présents : Membres de la commission

Monique GERENTE – Colette ETIENNE - Rudolf MUTH - Dominique ALAVOINE - Yves
DUPONT

Élus

Jean-Jacques CORNAND

Christian THIRIOT

Début de la réunion à 19h

- **PC 04-2023**
- **Questions diverses**

- **Présentation du permis de construire 04-2023**

Ce dossier de permis de construire a été reçu en mairie le 26 juin puis transmis à la DDT de Nyons pour instruction. La décision est attendue au plus tard pour le 26 Août. L'avis du maire sera envoyé dans ce délai.

Christian THIRIOT indique qu'il s'agit de la construction de 2 maisons bioclimatiques, ossature bois, avec panneaux photovoltaïques sur un pan de toit de l'une des 2 maisons. Les surfaces créées sont de l'ordre de 266 m².

Ces 2 constructions seront des résidences principales.

Il est prévu une piscine entre les deux maisons.

Elles seront implantées sur les parcelles 1269 et 1272 d'une superficie totale de 1518 m². Lieu : La Moulière (à proximité de la Guinguette).

Ce projet a également été transmis à la SAUR et au SDED pour avis sur les branchements eau et électricité. Il est raccordable au réseau d'AEP ainsi qu'au réseau électrique existant au droit du domaine public. Ce réseau électrique étant suffisant, il n'y a pas lieu de procéder à une extension ni à un renforcement de réseau électrique. Il s'agit d'un simple branchement.

Le pétitionnaire devra également se brancher sur le réseau public d'assainissement collectif.

Pas d'observations sur le projet présenté.

- **Questions diverses**

Permis de construire Claude DUMAS – Hangar Bâtie : Avis favorable de la DDT

Permis de construire Alain NOUVEL : Extensions et pergola : Avis favorable de la DDT.

Réhabilitation d'un logement – Mairie et annexes. Christian THIRIOT indique que dans le cadre de l'avant-projet sommaire puis de l'avant-projet détaillé, les coûts financiers sont susceptibles d'évolutions. Ces éléments seront présentés en septembre et octobre pour prises de décisions.

Fin de réunion 20 heures.